

Economie & Développement

PRIX: 250 F CFA



Bimensuel d'informations économiques et de développement

N° 007 du 19 Sept 2014

**La Banque Mondiale
et les Etats Unis
d'Amérique en
guerre financière
contre Ebola**

p.5

Zoom sur le Togo Emergent

**La CEET va injecter
74 milliards de FCFA
pour éclairer les Togolais**



Gnande Djelali, DG CEET

p.2

**Les douaniers
aboient, l'OTR fonce**

p.6



Abalo BLANDEYE, SG SYNADOUANES

DOSSIER

**ANADEB : Un pas de géant
du gouvernement au développement
inclusif des communautés à la base**

p.3



**RENTREE DU 29 SEPTEMBRE AU TOGO:
30 mille nouveaux enseignants et
800 nouvelles salles de
classes opérationnels**

p.5



LA CEET VA INJECTER 74 MILLIARDS DE FCFA POUR ÉCLAIRER LES TOGOLAIS

La Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) injectera près de 74 milliards de Fcfa dans les prochains mois grâce à des financements de l'Etat et des partenaires comme l'Exim Bank de Chine, d'Inde, de la BIDC, de l'UEMOA ou de la BID.

L'annonce est faite en milieu de semaine passée par le directeur général de la CEET, Gnané Djeteli lors d'un point de presse à Lomé.

Ce lourd investissement prendra en compte le programme d'extension du réseau en zone urbaine et rurale et le programme d'électrification transfrontalière et le recours aux énergies renouvelables.

« Concernant les tarifs et en dépit d'une augmentation décidée par la Communauté Electrique du Bénin (CEB), la CEET n'a pas bougé ses prix depuis un an mais le manque à gagner est évalué à 2,5



Gnané Djeteli, DG CEET

milliards », a indiqué M. Gnané Djeteli.

La Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) est créée le 20 mars 1963 pour assurer la production, le transport et la distribution de l'énergie électrique au Togo.

La CEET est une société à d'Etat avec un chiffre d'affaires de 36 milliards de F CFA et un taux de croissance moyen de 4% par an.

LE TOGO S'ENGAGE À LA PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE

A l'occasion de la célébration de la journée internationale pour la protection de la couche d'ozone, les acteurs impliqués dans la protection de l'environnement et de la couche d'ozone ont animé mardi 16 septembre 2014 à Lomé, une conférence-débat sur le thème : « protection de la couche d'ozone : la mission se poursuit ».

C'est une occasion pour interpeller tous les acteurs à une prise de conscience dans le processus d'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone. Au cours de cette conférence, le document de stratégie d'élimination des

HydroChloroFluoroCarbones (HCFC), a été validé dans but d'avoir un environnement sain d'ici 2030. C'était en présence de M. TOKORO Adignon, le Directeur du cabinet du Ministère de l'Environnement.

Ainsi pour la lutte contre la destruction de la couche d'ozone au Togo, un appareil de récupération et de recyclage automatique des fluides frigorigènes a été fabriqué par M. PARAI Frouiti Oulandjé, frigoriste togolais.

Cet appareil made in Togo a été présenté au public à l'issue de cette conférence-débat marquant la célébration de la 27ème journée mondiale pour la protection de la couche d'ozone.

L'OTR DÉCLENCHE LA GUERRE CONTRE LA CORRUPTION

Un numéro vert 8280 permet désormais aux contribuables de dénoncer des cas de corruption présumée au sein de la douane ou du service des impôts.

Une innovation lancée par l'Office Togolais des Recettes (OTR), regroupement des deux régies de l'Etat.

La démarche peut également s'effectuer par mail et par courrier (OTR, BP 20823, Lomé).

Pour le moment, le numéro gratuit '8280' fonctionne uniquement sur Togo Cellulaire, d'autres viendront compléter ce dispositif sur les réseaux Togo Telecom et Moov.

La chasse aux mauvaises pratiques ne s'arrête pas là. Les fonctionnaires de l'OTR sont obligés de faire une déclaration de patrimoine. 70% d'entre-eux l'ont déjà remplie.

LE MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT SE DÉVOILE À LA POPULATION

Le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat a organisé du 16 au 18 septembre 2014 à Lomé, des journées portes ouvertes sur l'esplanade du Palais des Congrès de Lomé.

L'objectif est de faire connaître les différents services du département au grand public. Le lancement officiel de ces journées a été présidé par le Premier Ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu.

Le thème retenu pour ces journées portes ouvertes est : « Mieux connaître les actions du ministère de l'urbanisme et de l'habitat pour un meilleur cadre de vie au Togo ».

« Le foncier n'est pas sécurisé au Togo ; il faut le reconnaître. Les gens achètent des terrains et il est souvent difficile de

retrouver des documents officiels certifiant qu'une vente a déjà été réalisée des années en arrière. Au final, vous vous retrouvez avec deux propriétaires pour un même lot. Une situation ubuesque », a indiqué, M. Fiatuwo SESSENOU, ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Le chef du gouvernement Séléagodji AHOOMEY-ZUNU a appelé tous les acteurs à la conscience professionnelle afin d'assurer un meilleur cadre de vie aux populations.

« Les acteurs du domaine foncier doivent jouer franc jeu dans leur démarche. Ceci, pour faciliter l'accès aux documents administratifs liés à la propriété foncière, aux titres fonciers et aux permis de construire, ou pour un meilleur traitement des litiges



Fiatuwo SESSENOU, Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat.

fonciers », a-t-il souligné. Plusieurs manifestations sont au programme de ces journées portes ouvertes, notamment des visites de stands et des débats pour une meilleure compréhension des actions du ministère.

LA BANQUE MONDIALE ET LES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE EN GUERRE FINANCIÈRE CONTRE EBOLA

La Banque Mondiale et les Etats Unis d'Amérique ont accordé en début de semaine un don de 193 millions de dollars américains aux pays touchés par le virus Ebola.

Il s'agit respectivement d'une enveloppe de 105 millions de dollars offerte par la Banque mondiale et 88 millions de dollars par le président américain Barack Obama.

Ce geste porte à 250 millions de dollars l'aide américaine

dans la lutte contre ce fléau qui touche le continent africain.

Quant à la Banque mondiale, elle mobilise ainsi 52 millions de dollars pour le Libéria, 28 millions de dollars pour la Sierra Leone et 25 millions de dollars pour la Guinée.

Ces fonds aideront les familles et les populations à faire face aux conséquences économiques de la crise et contribueront aussi à rétablir et renforcer les systèmes de

santé publique de ces trois pays les plus touchés pour éviter de futures flambées épidémiques.

Toutefois les responsables américains et de la Banque Mondiale reconnaissent « l'insuffisance des fonds mobilisés » et comptent « faire d'avantage ».

Aujourd'hui le virus a fait plus de 2.600 morts en Afrique.

OUF DE SOULAGEMENT POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE AU TOGO !

Prise en charge gratuite par la Clinique BIASA et le GF2D

« Les femmes victimes des violences seront gratuitement prises en charge dès le mois de Novembre au sein de la Clinique BIASA à Lomé en partenariat avec le Groupe de Réflexion et d'Action, Femmes, Démocratie et Développement (GF2D) », a annoncé Docteur Moïse Fiadjoe, Directeur de la Clinique BIASA, le 17 septembre 2014 à Lomé.

Pour le directeur de la clinique BIASA, la violence faite aux femmes prend une ampleur inquiétante dans notre pays et il est important de renforcer la



capacité d'accueil des structures de prises en charge.

« Malheureusement il n'y a pas des structures de soins appropriés qui puissent prendre en charge les femmes victimes des violences. En mois de novembre nous allons en partenariat avec le GF2D pour efficacement prendre en charge

les victimes », expliqué Moïse Fiadjoe.

Pour lutter contre la violence faite aux femmes parturientes, le GF2D initie du 17 au 19 septembre 2014 à Lomé, une formation à l'endroit des professionnels de santé des régions maritimes et des plateaux sur le droit à la reproduction des femmes, l'accueil et l'accompagnement des femmes gestantes et parturientes et sur la prise en charge médicale, psychologique et juridique des violences faites aux femmes et filles.

COMMUNIQUE CETEF

Pour des raisons de sécurité, d'harmonie et de commodité, la Direction du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF) invite tous les exposants ayant réservé des espaces nus en vue de construire eux-mêmes leurs stands à soumettre au Service Technique dudit Centre, le plan de construction au plus tard le 10 octobre 2014, délai de rigueur.

La Direction dispose de deux (2) jours francs pour la validation de chaque plan.

La Direction du CETEF compte sur la bonne volonté et la bonne compréhension de tous afin d'assurer la bonne organisation de la 12ème Foire Internationale de Lomé.

INVITE DU JOURNAL

« La vision de l'ANADEB pour la période de 2014 – 2018 est d'être une structure professionnelle de référence au service du développement à la base du Togo »

Structure professionnelle de référence au service du développement à la base au Togo, l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) a été créée pour apporter son appui technique aux services déconcentrés, aux collectivités territoriales, aux privés etc... et bénéficie du soutien du gouvernement. Elle met en oeuvre la politique du développement à la base. Dans le souci d'éclairer le public sur le travail que l'ANADEB abat sur le terrain, notre rédaction s'est approché du directeur général Doki-Zama Ali-Tagba. Lisez l'entretien !

Expliquez sommairement la nécessité pour le Togo de se doter d'une Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base ?

Le Gouvernement togolais s'est engagé depuis 2008 dans une démarche inclusive de lutte contre la pauvreté par la facilitation de l'accès des populations vulnérables aux besoins fondamentaux de base. Cette démarche, adoptée par le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes (MDBAJEJ) s'est concrétisée par la mise en place d'initiatives diverses qui ont contribué à réduire en 2011 l'incidence de la pauvreté qui ne touche désormais que 58,7% de la population contre 61,7% en 2006 (Enquêtes QUIBB, 2011). Pour consolider ces acquis et les ancrer dans la durée, le Gouvernement par le biais du MDBAJEJ, a créé en janvier 2011 l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) en vue d'accompagner les communautés à la base à réaliser le paradigme du "Minimum Vital Commun". ANADEB a pour mission d'assurer la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Développement à la Base (PNDB) et de veiller à l'intégration de la dimension « développement à la base » dans les politiques, plans, programmes et projets de développement du gouvernement. La vision de l'ANADEB pour la

période de 2014 – 2018 est d'être une structure professionnelle de référence au service du développement à la base du Togo. L'Agence agit au titre de maître d'ouvrage délégué et joue un rôle de veille et d'impulsion à travers des actions de proximité en faveur des communautés à la base.

Quels sont les critères d'intervention de votre agence dans les communautés togolaises et à combien s'élèvent vos réalisations ?

En vue d'assumer pleinement la mission qui lui est assignée, ANADEB a opté pour une stratégie fondée sur l'approche participative et inclusive avec un choix pour le faire faire. Cette stratégie est fondée sur i) l'accompagnement des communautés dans la gestion de leur développement, ii) le développement du partenariat institutionnel et iii) la mobilisation des ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Depuis vos interventions sur le terrain, quelle a été la contribution de l'agence dans l'amélioration des conditions de vie de la population ?

Les interventions de l'ANADEB contribuent globalement à l'amélioration du cadre de vie et aussi du bien être socio économique des populations. A titre d'exemple, nous notons :

- La construction des infrastructures sanitaires qui a positivement influencé la santé des populations qui parcourent de

moins en moins de distance pour des soins de qualité.

- Les infrastructures marchandes (hangars, magasins de stockage, bloc latrine, etc) qui sont une réponse pertinente aux problèmes de vétusté et l'insuffisance des infrastructures et à la perte des produits marchands liée aux intempéries naturelles. Elles ont non seulement changé positivement l'environnement de travail des laborieuses populations à la base mais aussi participe à la rentabilité des activités des commerçants et commerçantes de nombre de communautés ayant bénéficié de nouveaux ouvrages.

- La construction et la réhabilitation des infrastructures éducatives participent à l'atteinte des objectifs du millénaire en lien avec l'éducation. Les parents d'élèves et les autorités des écoles ont souvent exprimé leur soulagement à la réception des ouvrages. Selon eux, les cahemars à la veille de la rentrée des classes et à l'annonce des pluies deviennent une histoire passée.

- Les emplois temporaires créés par les Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) dans le cadre de l'accompagnement du développement communautaire dans les quartiers vulnérables des zones urbaines ont permis à plus de 2000 personnes à Lomé d'avoir un emploi temporaire et des ressources financières pour faire face à des dépenses des besoins de première nécessité comme l'alimentation et le logement. Selon des témoignages des bénéficiaires qui nous parviennent, ces travaux ont non seulement assaini des quartiers mais aussi ont permis de réduire des vices sociaux tels l'oisiveté et la délinquance.

Comment comptez-vous



Doki-Zama ALI-TAGBA, Directeur Général de l'ANADEB

perenniser ces réalisations une fois achevées dans les communautés ?

En vue de pérenniser les actions dans les communautés, et, conformément à sa stratégie d'intervention, des séances de renforcement des capacités des membres des organes en charge du développement à la base sont organisées. La collaboration entre l'Agence et les services techniques sectoriels permet le suivi permanent après des actions réalisées et facilite ainsi leur appropriation par les bénéficiaires.

Quels sont futurs grands chantiers que compte l'agence dans la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Développement à la Base ?

En plus des projets/programmes déjà mis en oeuvre et vu l'immensité des défis à relever pour amener toutes les communautés à la base au Togo à accéder au "Minimum Vital Commun", d'autres projets/programmes sont en cours d'élaboration. C'est le cas du Programme d'Appui au

Développement des Zones d'Exploitation Minière (PADEZEM), du Programme d'Appui à la Valorisation des Potentialités Productives Locales (PAVAPPL) et Programme d'Appui à l'Installation de Mini-Centrales d'Energie Solaire (PAIMCES) dans le cadre de la Politique Nationale de Développement à la Base, le Programme d'appui aux activités des portefaix, etc.

Justement au delà des réalisations, quels sont les défis auxquels votre structure doit maintenant relever ?

Après plus de deux (2) années d'activités, trois (3) principaux défis doivent être relevés. Il s'agit de i) la mobilisation des ressources au regard des besoins exprimés par les communautés ; ii) rapprochement de l'Agence des communautés à la base à travers des structures de relais au niveau régional voire préfectoral ; iii) des précisions du canton du développement.

ANADEB : UN PAS DE GÉANT DU GOUVERNEMENT AU DÉVELOPPEMENT INCLUSIF DES COMMUNAUTÉS À LA BASE

Jérémié G.

En 2011, a été créée l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), une structure professionnelle de référence au service du développement à la base au Togo à l'horizon 2018.

L'Agence veille à l'intégration de la dimension « développement à la base » dans les politiques, plans, programmes et projets de développement. ANADEB apporte également son appui technique aux services déconcentrés, aux collectivités territoriales, aux organisations communautaires à la base, aux privés et aux ONG en matière de la promotion et de gestion d'initiatives de développement à

la base, à l'élaboration du rapport annuel de l'état du développement communautaire à la base, le développement et la mise en oeuvre des actions d'information, d'éducation, de communication et de formations relatives au développement à la base, la recherche et la mobilisation des ressources financières et techniques nécessaires à l'exécution de ses missions.

Depuis plus de deux (2) années, ANADEB pilote deux programmes fars de développement inclusif : le Programme de Développement Communautaire en Zones Urbaines (PDC-ZU) et le Programme de Soutien aux Microprojets Communautaires (PSMICO).

Lancée dès 2009, le PSMICO vise à doter les communautés à la base, d'infrastructures de base qui favorisent leur insertion dans

la dynamique de développement économique et social. Quant au PDC-ZU, démarré en août 2012 comme, PDC-L (Projet de Développement Communautaire dans les quartiers vulnérables de Lomé), il vise à apporter une réponse adéquate à la situation de précarité et de vulnérabilité grandissante des populations dans certains quartiers des villes du Togo. Il est actuellement exécuté dans les villes de Lomé, Kara et Dapaong.

Bilan satisfaisant des communautés

L'intervention de l'ANADEB dans les communautés des régions de Lomé/Golfe, Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes a fait tâche d'huile. Sur toute l'étendu du territoire l'on peut noter entre autres réalisations la construction de 34 bâtiments scolaires de 107 salles de classes, 13



Tricycle pour le ramassage des ordures à Kodomé

infrastructures d'hydraulique (forages), 127 hangars de type préfectoral et 57 hangars de type cantonal, 28 marchés construits dont 70

hangars de type préfectoral et 57 hangars de type cantonal, 28

Suite à la page 4

ANADEB : UN PAS DE GÉANT DU GOUVERNEMENT AU DÉVELOPPEMENT INCLUSIF DES COMMUNAUTÉS À LA BASE

Suite de la Page 3

magasins de stockage, 53 infrastructures d'hygiène et d'assainissement...

Dans la capitale togolaise, 1962 activités génératrices de revenu ont été mises sur pied avec la bagatelle somme de 77 955 000 F CFA alloués en microcrédit à 24 Associations de femmes de la ville de Lomé.

Des banlieues de Lomé au visage angélique:

Cas du Quartier Nukafu et Kodomé

En 18 mois, la communauté de Nukafu a consommé une enveloppe de 16.225.000 FCFA mise à sa disposition par l'ANADEB. Ce fonds a indiqué Konou Kodzo, le président du Comité de Développement du Quartier (CDQ) a servi au curage d'un canal de drainage de 550m, l'enlèvement des ordures le long des rails, la construction d'un

puisard au sein du marché local et d'un bloc latrine communautaire et, l'octroi d'un microcrédit à 95 femmes.

« Ces projets nous ont permis d'améliorer nos conditions de vie en matière d'assainissement, de la lutte contre la pauvreté. Aujourd'hui nous sommes autonomes à mieux gérer les infrastructures, à répondre à un temps soit peu au besoin de la communauté », a-t-il déclaré.

La réalisation des travaux avait créé 96 emplois temporaires à Nukafu.

Dans les prochains jours, le quartier de Nukafu attend des infrastructures d'hydrauliques et un centre communautaire.

A quelques kilomètres à l'Ouest, c'est le quartier de Kodomé qui a bénéficié des actions du PDC-ZU d'ANADEB. Un fonds de 26, 225 millions de FCFA a été mis à contribution pour désenclaver le bas fond du quartier Kodomé à

travers l'aménagement de la rue Moyama, pour la gestion des ordures ménagères, pour octroyer le crédit à 85 femmes et la reconstruction de 4 salles des classes.

« Notre quartier connaît depuis un moment une visibilité et un début d'épanouissement de la population. Dans les prochains jours nous comptons nous acheter sur fond propre un tricycle pour renforcer notre capacité de gestion des ordures à Kodomé », a déclaré Saba Hilaire, président du CDQ de Kodomé.

En fin de recouvrement de son prêt, Mme Lady revendeuse de pagnes au marché de Kodomé témoigne des apports de ce fonds dans son quotidien : « j'ai obtenu mon prêt en Décembre 2013. Avec ce montant j'ai pu acheter les nouveaux motifs de pagnes et augmenter mon étalage. Ce qui m'a permis de couler mes marchandises et de rembourser



Latrine communautaire quartier Nukafu

mon prêt en 8 mois. Aujourd'hui je prends valablement en charge ma famille ». Toute fois elle souhaite une diminution du taux d'épargne pour faciliter le

recouvrement à toutes les femmes.

Déjà 54 quartiers de la ville de Lomé ont bénéficié des interventions de l'ANADEB.

TEMOIGNAGES DES BENEFICIAIRES DE KAGNIKOPÉ

Clôture du terrain de football « Olympio » en 2013 pour un coût global de 25 millions cofinancé par ANADEB et le Groupe Bolloré

Sébiagbé Kokou Love, président du CDQ kagnikopé



« Sans vous mentir depuis la clôture du terrain quatre (04) tournois ont vu le jour dans le quartier, cela fait que d'autres équipes ont vu le jour et ont voulu participer à ces tournois. Ce qui fait que les jeunes du quartier s'intéressent plus aux activités sportives et partant de là vous savez le rôle primordial que le sport joue dans la vie de la jeunesse. La clôture du terrain a beaucoup aidé les jeunes à continuer les activités sportives et

nous en sommes fiers. Notre ambition est de bâtir la surface du terrain avec du gazon et à construire une tribune pour faire de notre terrain, un site sportif de référence dans la zone franche. Nous avons eu à sensibiliser les associations et regroupements du quartier à prendre soins des infrastructures afin qu'après notre passage la génération future puisse en bénéficier ».

Enveloppe de 2.600.000 FCFA en microcrédit à un taux de 26% avec 20% d'épargne propre à 120 bénéficiaires.

Kpodar Ayélévi, Présidente des femmes de Kagnikopé



« Le passage d'ANADEB continue par faire tâche d'huile dans l'amélioration du quotidien des femmes de Kagnikopé que nous sommes. Aujourd'hui, avec le microcrédit d'ANADEB, nous sommes plusieurs femmes à démarrer ou à soutenir une activité génératrice de revenu à kanyikopé. Ce qui est à noter à Kagnikopé est que avant l'arrivée de ce fond, les femmes revendeuses d'alimentation générale, font leur

achat à crédit avec une augmentation du prix à l'achat. Souvent elles tournent à perte. Maintenant elles achètent comptant et font de petite économie. L'achat au comptant bénéficie également à toute la communauté, puisque les petites augmentations que font les femmes sur les produits pour rembourser leur créancier ont disparu. Je peux également dire que Certaines sont au deuxième cycle d'autre au troisième et celles qui étaient retissantes au début pour des raisons qu'on ignore, sont nombreuses à faire aujourd'hui la demande. En tout cas la femme de Kagnikopé peut se décider financièrement que se soit pour de l'instruction des enfants, des soins de santé du repas dans le foyer... ».

Togbui Kossi Agbokpè Kagni VII, Chef du quartier Kagnikopé



Avec l'appui d'ANADEB ma communauté dispose aujourd'hui d'un terrain de football clôturé, de nouvelles salles de classe pour la rentrée de cette année, nos femmes ont également bénéficié de microcrédit pour démarrer des activités. Je ne sais comment remercier ANADEB pour ce geste, et je suis certain que les dieux le feront à notre place. Avec ces

réalisations c'est tout une série de problèmes qui connaît une solution. Ce que je peux vous dire est que la délinquance et le vol ont réellement régressé à Kagnikopé. Le bâtiment principal de notre établissement était dans un état de délabrement avancé, avec les nouvelles salles de classes c'est la fin d'un cauchemar pour les élèves qui, à défaut de place font des kilomètres soit pour aller au lycée de Baguida, au lycée Lomé Port...

Nous appelons encore ANADEB à nous aider pour la construction de notre centre communautaire et d'apprentissage.

Construction d'un bâtiment de quatre classes, une direction, la rénovation de quatre anciennes salles de classes estimées à 27 millions réalisation en 2014

Essey Yaovi, Censeur du Lycée Kagnikopé



« C'est un sentiment de joie et de plaisir pour nous d'entamer la nouvelle rentrée scolaire qui s'approche à grand pas avec les nouvelles salles de classe mises à notre disposition par ANADEB.

Aujourd'hui nous disposons de bâtiment et nous pouvons réserver un accueil chaleureux aux parents et aux élèves contrairement aux années passées où je me rappelle combien il nous était difficile de dire aux parents que nous n'avons plus de place pour leurs enfants. Nous avons de la disponibilité pour accueillir de nouveaux élèves, de rapprocher l'école de nos apprenants et de permettre aux parents d'épargner le peu qu'ils ont pour ne pas recourir aux écoles privées qui abondent dans le quartier et qui reviennent parfois chères. Je pense que c'est un gain d'économie pour les parents et pour la communauté de Kagnikopé. Nous allons nous mobiliser pour que le corps enseignant, les élèves et la communauté participe pleinement à l'entretien des infrastructures et à en faire une utilisation rationnelle.

Sincèrement nous remercions ANADEB pour toutes ses réalisations au sein du lycée de Kagnikopé, toutefois nous la sollicitons de nous aider à construire un bloc administratif et à construire d'autre bâtiment pour les années à venir ».

LE TOGO PÈSE PLUS DE 158 MILLIARDS SUR LE MARCHÉ DES CAPITAUX

Yohanes Akoli

Les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, dont le Togo fait partie, ont récolté 1400 milliards de Fcfa (2,15 milliards d'euros) sur les marchés financiers durant le premier semestre 2014.

Sur l'ensemble de l'année, ils devraient lever au total 3450 milliards de CFA (5,2 milliards d'euros), soit 480 milliards de plus que le montant initialement annoncé et 50% de plus que les ressources mobilisées en 2013.

Cette dynamique s'explique par les bonnes perspectives économiques de la zone.

Pour stimuler le marché, une nouvelle institution régionale a été créée en 2013. UMOA-Titres est chargée de coordonner le recours aux marchés financiers des pays de l'UEMOA.

A l'initiative de cette agence, une réunion s'est tenue en fin de semaine à Lomé en présence d'Adrien Diouf, le Directeur de l'Umoa-Titres, des représentants des banques et

des compagnies d'assurance.

Grâce à ce dispositif, le Togo est parvenu à lever plus de 158 milliards, indique Yérima Mashoud Amadou, le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

Economie & Développement : Quelle est la vocation de UMOA-Titres ?

Yérima Mashoud Amadou : Elle permet d'abord de coordonner les interventions sur le marché monétaire. Cela évite que deux pays lancent en même temps des obligations ou des bons du Trésor. Avant la création d'UMOA-Titres, tout se faisait un peu dans tous les sens. Aujourd'hui, le mécanisme s'est professionnalisé et cela rassure les émetteurs et les investisseurs.

Quel est le bilan des émissions réalisées par le Togo ?

Yérima Mashoud Amadou : Ace jour, y compris la dernière obligation du Trésor de 30 milliards que nous avons lancée le 4 septembre dernier, nous sommes à 158 milliards 400

millions.

Le montant est composé de 3 bons du Trésor et de 2 obligations. Les 2 obligations représentent 78 milliards.

L'obligation de 30 milliards est destinée au financement de projets de développement.

Quelles sont les attentes du Togo en matière d'émissions ?

Yérima Mashoud Amadou : Notre ambition est de faire en sorte que l'activité de levée de fonds sur les marchés monétaires deviennent non seulement conjoncturels, mais un outil permanent pour mobiliser de ressources en faveur du développement du Togo.

Il est clair que UMOA-Titres a permis de donner un coup d'accélérateur à notre présence. Mais grâce à l'Agence, nous réfléchissons aussi à la possibilité d'aller sur le marché international pour émettre des titres. La signature du Togo est bonne, c'est un atout certain.

Rentrée du 29 septembre au Togo:

30 MILLE NOUVEAUX ENSEIGNANTS ET 800 NOUVELLES SALLES DE CLASSES OPÉRATIONNELS

Joseph GADAH

L'introduction des programmes adaptés aux réalités nationales dans l'enseignement au Togo a conduit le gouvernement à inscrire dans ses priorités des actions concrètes et des formations diversifiées.

Parmi ces moyens figure en bonne place la mobilisation des moyens par un recrutement en nombre suffisant des enseignants qualifiés et motivés tout en veillant à l'amélioration substantielle de leurs conditions de vie et de travail.

Si l'année scolaire 2012-2013 a été l'œuvre de diverses revendications et grèves des syndicats des enseignants et des élèves, l'année 2013-2014 malgré un début tumultueux a été paisible grâce au dialogue et aux efforts consentis par les premières autorités du pays.

Cette volonté s'est manifestée par l'amélioration des conditions de vie et de travail des différents acteurs du secteur par le ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire en offrant aux enseignants de tous les degrés un plan de carrière et des possibilités de formation continue, la création des cantines scolaires, la construction des salles de classes, l'élaboration d'une coopérative d'épargne et de crédit.

Ainsi pour cette nouvelle rentrée scolaire 2014-2015 qui démarre le 29 septembre prochain, le ministre des Enseignements Primaire et Secondaire, Florent Maganawe assure que les préparatifs vont bon train pour un début radieux.

UN TAUX DE REUSSITE EN FORTE HAUSSE DES RESULTATS DES EXAMENS DES DEUX DERNIERES ANNEES

Les résultats de ces réformes ont été perceptibles à la fin de l'année académique de 2014.

Dans l'enseignement général, les résultats sont meilleurs au CEPD, au BEPC et au BACI sauf qu'au BACII, la régression a été tangible.

Au CEPD, le taux de réussite est de 83,78% contre 80,63 en 2013, soit une progression de plus de 3% (3,15%). Au BEPC, le taux de réussite en 2014 est de 63,37% contre 59,80% en 2013, soit une augmentation de 3,57%.

Au BAC I, le taux de réussite est de 59,47% en 2014 contre 58,38% en 2013, soit une légère augmentation de 1,09%.

Au BAC II, le taux de réussite s'établit à 38,06% en 2014 contre 43,54% en 2013, soit une régression de 5,48%.

Les résultats ont été mauvais surtout en série D où le taux de réussite est de 31,83% contre 41,58% en série A, et 72,43% en série C.

LES PREPARATIFS DE LA RENTREE SCOLAIRE 2014-2015 SOUS DE BONNES AUSPICES

Au niveau du corps des

enseignants, les effectifs attendus à cette rentrée dans l'enseignement général sont de l'ordre de 29 781 dont les nouveaux enseignants qui sont de l'ordre de 1305 répartis comme suit : Préscolaire : 788, Primaire : 19 789 ; Secondaire 1er cycle : 4 924 ; Secondaire 2nd cycle : 4 280.

Selon les informations reçues du ministère des Enseignements Primaire et Secondaire, il y a en cours un processus de recrutement de 500 volontaires servant dans les établissements secondaires publics de l'enseignement général avec l'appui du projet BID Education III.

LES PREPARATIFS MATERIELS

Pour les infrastructures d'accueil pour cette rentrée scolaire, il est prévu la mise à disposition des établissements, de plus de 800 nouvelles salles de classe dont 740 sur le Projet Education et Renforcement Institutionnel (PERI).

Dans le cadre de la consolidation de la politique de gratuité de l'enseignement primaire, plus de trois (3) millions de manuels et de guides du maître et plus de 11 000 panneaux de langages ont été acquis au profit des écoles publiques et des EDIL.

Le projet BID III prévoit la construction de 50 bibliothèques équipées et la fourniture de 50 compendiums métriques dans les collèges.

L'équipement des laboratoires pour les collèges

Dans le cadre du projet BID Education III, il est également prévu la construction et l'équipement de 50 laboratoires au profit des collèges.

La Création des cantines scolaires

Le gouvernement a élaboré et adopté une politique nationale d'alimentation scolaire pour la période 2014-2022 dont l'objectif est de permettre à chaque élève d'accéder à une alimentation suffisante et nutritive lui garantissant à la fois la couverture de ses besoins énergétiques et de ses préférences alimentaires afin de mener une vie scolaire saine et active.

Dans le cadre du Projet de Développement Communautaire, 256 écoles bénéficient déjà de repas scolaires. Ce nombre sera porté à 317 à compter de cette rentrée 2014-2015.

C'est fort de cela que la Banque Mondiale a accordé un prêt de financement de 2,5 milliards de FCFA pendant deux (2) ans (2014-2016) à l'Etat togolais en prenant en charge 170 écoles et ceci dans le cadre du PDC Plus.

Au même moment, le gouvernement togolais a débouqué pour la période 2014-2015, un milliard (1.000.000.000) FCFA pour mettre en œuvre le programme dans 140 écoles primaires et préscolaires au bénéfice d'environ 30934 élèves. Au jour d'aujourd'hui, grâce au financement du gouvernement, 140 écoles primaires et préscolaires, réparties dans 25 cantons pauvres (sur les 391) sont prises en compte et 31131 élèves ont été servis.

Sur les 35 préfectures, 15 sont prises en compte en plus de la

sous-préfecture de Mô.

Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle politique d'alimentation scolaire, on envisage de porter à grande échelle, cette initiative.

Ainsi, plus de 2000 écoles pourront bénéficier de repas scolaires avec l'appui du PAM.

NOUVEAU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE : LE GOUVERNEMENT VEUT Y VOIR PLUS CLAIR

Le ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire veut mettre fin à la création anarchique d'établissements privés laïcs et confessionnels au mépris des dispositions réglementaires en vigueur surtout que ceux-ci exercent dans des infrastructures ne respectant pas les normes en vigueur, et les procédures de carte scolaire.

Certains exercent dans la clandestinité et font inscrire leurs élèves aux examens scolaires nationaux par d'autres écoles privées reconnues.

Face à cette situation, les autorités en charge de l'éducation brandissent le carton rouge afin d'aboutir à la prise d'un nouveau texte fixant les conditions de création, d'ouverture et de fonctionnement des établissements scolaires privés laïcs et confessionnels.

Il s'agit de l'arrêté n° 261/MEPS/CAB/SG du 03 septembre 2014 dont les innovations sont les suivantes :

PROCEDURES ET CONDITIONS DE CREATION

Désormais, pour la création d'un établissement scolaire privé laïc ou confessionnel, le promoteur est tenu de retirer un dossier d'information auprès de la Direction Régionale de l'Education de la localité d'implantation de l'établissement contre achat d'une quittance de cinquante mille (50.000) FCFA.

PROCEDURES ET CONDITIONS D'OUVERTURE

Pour ouvrir un établissement scolaire, le promoteur doit introduire une demande d'ouverture, deux (02) ans au plus, après obtention de l'autorisation de création.

Par ailleurs, le dépôt du dossier de demande d'ouverture est subordonné au paiement des frais d'étude de dossier fixés comme suit : cent cinquante mille (150.000) Fcfa pour le préscolaire, deux cent mille (200.000) Fcfa pour le primaire, deux cent cinquante mille (250.000) Fcfa pour le premier cycle du secondaire et trois cent mille (300.000) Fcfa pour le second cycle du secondaire.

SOLUTIONS AUX PROBLEMES DES ENSEIGNANTS DU TOGO

Vers la création d'une Coopérative d'Epargne et de Crédit des Enseignants du Togo (COOPEC-ET)

Suite à une mission de



Florent Maganawe, Ministre de l'Enseignement primaire et secondaire

prospection menée au Rwanda pour bénéficier de l'expérience qui est l'un des modèles en matière de coopérative en vue de faire face aux réclamations récurrentes à chaque rentrée scolaire des enseignants togolais, le projet de création des coopératives d'épargne et de crédit des enseignants tire son origine de la volonté des autorités togolaises de trouver une réponse appropriée et durable aux besoins primordiaux non satisfaits des enseignants, notamment le financement des activités de production génératrices de revenu, le logement, la couverture de dépenses sociales, d'équipement et de transport, la poursuite des études.

« Cette coopérative en cours d'élaboration sera lancée d'ici fin 2014 et aura pour mission de contribuer de façon significative à l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants à travers ses services de qualités que sont l'épargne et le crédit et bien d'autres produits financiers et non financiers », a indiqué le

ministre des Enseignements Primaire et Secondaire, Florent Maganawé.

Ce projet est soutenu par la Banque Africaine de Développement (BAD).

« Nous voulons au niveau de la BAD, que les enseignants togolais se sentent valorisés par cette initiative et qu'ils aient les moyens financiers pour pouvoir participer activement au développement économique de ce pays. C'est pour cela que la Banque appuie et continuera d'appuyer cette initiative », a souligné de son côté, Serges N'Guessan, Représentant - Résident de la BAD au Togo.

La COOPEC-ET se veut être une entreprise créée par les enseignants pour les enseignants. Elle sera une institution solidement implantée et classée parmi le meilleur système financier décentralisé de la zone UEMOA pour sa réussite sur le plan institutionnel, financier socioculturel et économique.

A VENDRE

UN HÔTEL NON ACHEVÉ SUR 03 LOTS, AVEC TITRE FONCIER

22 chambres - 03 appartements
1/2 lot vide pour garage

Quartier Agoè Prix : 200.000.000 FCFA

Tel : 00228 90053965 // 00228 99436157
// 00228 22361609

A VENDRE

Maison sur un lot avec titre foncier située au grand marché de Lomé contenant 10 boutiques.

Prix 500.000.0000 FCFA (cinq cent million)

Contacts : 90053965 / 99436157/
22361609

DUBAÏ DÉBORDE DE GÉNÉROSITÉ À L'UEMOA 8 500 MILLIARDS DE FCFA RÉCOLTÉS

La Commission de l'UEMOA, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), ont organisé en partenariat avec le cabinet Global Finance & Capital Limited (GFCL), la Conférence Internationale des Investisseurs à Dubaï aux Emirats Arabes Unis.

La rencontre a eu lieu le 09 septembre 2014 à Madinat Jumeirah Hôtel, en présence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union dont le Président togolais Faure Gnassingbé.

Cette Conférence, qui marque le lancement de l'initiative régionale « Investir dans l'UEMOA », s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, du 06 juin 2012, portant sur la diversification des partenaires susceptibles d'investir dans les projets

prioritaires de l'Union.

Elle se situe dans le prolongement de la table ronde sur le financement de la deuxième phase du Programme Economique Régional (PER), tenue en juillet 2012 à Abidjan.

« Investir dans l'UEMOA » est une démarche de promotion de partenariat et de financement innovant sur l'espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine. L'objectif final est la mobilisation de ressources pour la réalisation de programmes d'envergure régionale, créateurs d'emplois, de richesses concourant à l'amélioration des conditions de vie des populations, au développement du tissu industriel et des services.

L'initiative comporte dix-sept (17) projets « intégrateurs », identifiés à partir des projets du PER et des programmes nationaux de développement des Etats membres, ayant une dimension régionale prioritaire. Ils ont été sélectionnés sur la base de

disponibilité d'études de faisabilité ou d'études de pré-faisabilité avec un impact sur la croissance et peuvent faire l'objet de réalisation dans le cadre de Partenariat Public Privé (PPP).

Le coût total des projets est évalué à 10 759 milliards FCFA dont 4 160 milliards FCFA pour la réhabilitation et la construction de 4500 km de lignes ferroviaires et 2 600 milliards de FCFA pour le prolongement sur 1000 km jusqu'à Ouagadougou de l'autoroute Abidjan- Yamoussoukro.

Mission réussie pour le Togo !

L'un des dossiers soumis concernait le Togo et plus précisément la construction d'une voie express Lomé-Cinkassé frontière du Burkina Faso. Un dédoublement de l'axe actuel sur 667km via les localités de Lomé-Atakpamé-Sokodé-Kara-Kanté-Cinkassé.

Le président Faure Gnassingbé, qui assistait au forum de Dubaï, s'est félicité de cette décision.

Le montant total des



Les chefs d'Etat de l'Uemoa présents à Dubaï autour de leurs hôtes

engagements s'élève à 19 milliards de dollars, soit plus de 8 500 milliards de f CFA dont 16 milliards sont apportés par une seule société, la Trojan General Contracting, un groupe basé à Abou Dhabi et dirigé par un proche de la monarchie régnante.

L'Indien Essar, via sa filiale émirati, s'est engagé pour 2 milliards de dollars dans des projets de routes, ponts, aéroports et une centrale thermo-électrique

au Bénin, en Guinée-Bissau et au Niger.

Enfin Hasan Juma Backer Trading & Contracting, originaire du Sultanat d'Oman a promis 700 millions de dollars pour un port à sec en Côte d'Ivoire.

Le ministre togolais de l'Economie et des Finances, Adjil Otèth Ayassor, a tenu à préciser que les 19 milliards n'étaient ni un don, ni un prêt, mais représentaient un investissement déterminant du secteur privé en faveur d'une région en pleine croissance.

La liste des projets sélectionnés pour lesquels des financements sont à mobiliser, est composée de projets routiers, de postes de contrôle juxtaposés, d'ouvrages d'art (construction de ponts), de projets d'interconnexion ferroviaire, de projets portuaires et aéroportuaires, de projets de productions d'énergie et d'interconnexions électriques haute tension ainsi que de projets de sécurité alimentaire et maîtrise de l'eau.

Avec le lancement de cette initiative régionale, l'Union jette les bases d'une nouvelle forme de coopération en direction des partenaires qui connaissent encore très peu la région, ses atouts, ses potentialités et ses projets.

Celle-ci va s'articuler autour d'une stratégie de diversification de partenariat et de financement de développement en privilégiant l'approche de Partenariat Public-Privé. Elle vise également à renforcer le dialogue économique et social établi durant des décennies avec ses partenaires traditionnels en l'ouvrant à de nouveaux investisseurs.

LES DOUANIERS ABOIENT, L'OTR FONCE

Le mécanisme des réformes enclenché par l'Office Togolaise des Recettes (OTR) indignes les agents de douanes réunis au sein du Syndicat National des agents de Douanes du Togo (SYNADOUANES). Ils ont entamé une « grève de zèle » de 72h qui prend fin ce vendredi.

Ce mécontentement est relatif au renvoi anticipé de certains agents à la retraite, mise en quarantaine du Synadouanes dans les enclenché par l'OTR, redéploiement illégal des agents, refus d'octroi du stage de probation aux élèves sortis des centres de formation...

Pour le Secrétaire Général du syndicat Abalo

BLANDEYE, la grève de zèle de 72 heures est un moyen pour les douaniers togolaise d'exprimer leur ras-le-bol sur la manière dont les réformes sont opérées par l'OTR.

« C'est une grève de zèle que nous attendons observer. Tout le personnel sera bel et bien à leur poste respectif mais ne fera pas le travail qui est le sien. C'est la manière à nous d'exprimer combien de fois nous sommes insatisfaits des réformes engagées depuis des mois déjà à l'OTR », a-t-il expliqué. Toutefois, les responsables du SYNADOUANES se disent « ouverts » à toutes négociations.

En rappel le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a, dans son



Abalo BLANDEYE, SG SYNADOUANES

discours à la nation le 26 Avril 2014 promis que « aucun agent

de la douane ne sera sacrifié sur l'autel des réformes ».

COMMUNIQUE

Dans le cadre des préparatifs du sommet extraordinaire des Chefs d'Etats de l'Union Africaine sur la sécurité maritime qu'organise le Togo en Octobre 2015, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération recrute des togolais nationaux et de la diaspora des deux sexes, spécialistes et experts dans tous les domaines affiliés à la sécurité maritime. Les dossiers des candidatures sont composés comme suit :

- une photocopie légalisée du certificat de naissance ;
- une photocopie légalisée du certificat de nationalité ;
- une photocopie légalisée d'un diplôme ou attestation maritime ;
- un Curriculum vitae.

Le dépôt des dossiers de candidatures se fait en ligne sur le site du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération www.diplomatie.gouv.tg ou auprès de la Direction des Organisations Internationales dudit Ministère.

La date de clôture est fixée, au plus tard au 30 Septembre 2014.

BON À SAVOIR : IMMATRICULATION DES ENGIN

Après le contrôle du port de casque, c'est le tour des plaques d'immatriculation. Cette disposition selon le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile Col. Yark Damehane, vise à augmenter la sécurité des engins et des personnes sur toute l'étendue du territoire.

En attendant l'entrée en vigueur de la nouvelle disposition qui exige que les motos soient vendues immatriculées, il est facile d'immatriculer son engin.

Il suffirait aux usagers de se rendre à la Direction des Transports Routiers et Ferroviaires en possession des dossiers ci-après :

Immatriculation engins à deux roues

Une copie de carte d'identité
Une copie de l'acte de

naissance

Frais de quittance+Assurance = 55.000FCFA

Engins à 04 roues

Une copie de carte d'identité
Une copie de l'acte de naissance

Frais de quittance à 60.000FCFA,

1an d'assurance à 60.000 FCFA (privée)

166.000FCFA un an d'assurance (taxi).

Les Camions

Une copie de carte d'identité
Une copie de l'acte de naissance

Frais de quittance à 70.000FCFA

En rappel toutes voitures dédouanées dans l'abandon sont soumises à un versement de 30.000 FCFA.

COIN DU CIVISME

Limitation d'excès de vitesse

L'excès de vitesse met en danger la vie du conducteur et des usagers. Limiter la vitesse, c'est diminuer le risque d'accident qui se solde souvent par des décès et des graves blessures sur les routes.

«EBOLA» KUÐŌŋ : ÐITILI PIDINÉ KU-YŌŌ

Kpayni kolay fenay 2014 kudŋ ngu payay se «Ebola» ne kukuv samay pidufeyi yŋ, kiwée kiðey eyaa sakiye Afrika wisi dŋd hoolu taa ezi Guinée Conakry, Sierra Leone, Nigéria ne Libéria ajeya taa yŋ. Hastayde fenay 20 wiye eyu nŋyŋ lni Morovia (Libéria) ne etii Loma esodaa loðda kaday nga payay se Gnassingbé Eyadéma yŋ ka-taa ne eleyzi loðdiye kifade ne edee Lagos (Nigeria). Etalu peeðe yŋ petiyaa ne peheyi Togo kewiyay se eyu enu esibini «Ebola» kudŋ. Peeðe Togo kewiyay nama se yee kaŋini numŋ lleele kŋy kudŋ kune kŋy suv de-eadje taa.

Pisnau mbu yŋ kewiyay taa cayyaa tisu yem. Kewiyay Nŋudu wée ekpeyluu de-eadje taa agba ndi ndi taa nima, tumladaa ndi ndi sojanaa ne eyoduvuni-we ezima puwée se pala ne palubini kudŋ ngu yaa ezima pala ne padŋy-kv kau yŋ. Edŋi cŋv Togo hoolu kpeekpe taa se tom ndu titali paa an. Ezima dŋnayna se «Ebola» we nŋyŋ yŋ yŋ mbu yŋ yee eyu esay min dŋ, dŋ pŋlayzv-i nu, e-nŋv holuu sakiye, etŋv calum, ehuyvuni calum kŋy, kudŋ ngu kuwée e-yŋ.

Puwée se dŋyaa lleele fedaa yaa sojanaa ne pokŋv pana-i. Ða le, puwée se



diposini da-ti lŋ ne kudŋdu enu.

Pisa ne dŋlu pi-taa lleele

le, puwée se dŋfenguu ne dŋnay se eyaa mba da ne we dŋwée yŋ, lakasi nzi stŋeyi pŋ-yŋ. Yee dŋna mbu dŋmŋmŋ

dŋ-yŋ kŋy, puwée se dŋse lŋ ne dŋwolo fedaa te ne paya da-nŋv.

Fedaa tuma dŋlade ndi ndi taa le, kewiyay dŋv yabu wŋdu ndu fedaa pŋziy posu ne pawazi kudŋdinaa yee «Ebola» kudŋ ekpa-we kŋy. Kŋdŋv nŋvŋv lona wena a-taa powokini kudŋdinaa mba ne pawazi-we yŋ. Ðisey kewiyay mbu mbu kaŋini labu se kudŋ kune kŋta sŋ Togo taa yŋ, pu-yŋ. Mbu pu-yŋ yŋ kifeyini kŋye hayv.

LES ATOUTS DE L'ECOLE INTERNATIONALE MARIAM

L'Ecole Internationale MARIAM est une école privée laïque, située à Agoé à 500 m du lycée d'Agoé vers l'Est et se donne pour mission d'assurer aux élèves régulièrement inscrits, une formation morale, civique, sociale, culturelle, intellectuelle et physique, dans la reconnaissance et le respect du caractère propre à l'école Togolaise et Internationale ; sans distinctions raciales, ethniques, sociales, confessionnelles et religieuses. Elle accueille donc des enfants de la pré-maternelle au secondaire. Pour cette **année scolaire 2014-2015**, elle ouvre :

Ø **La pré-maternelle (à partir de 2 ans)** Ø **La petite section (à partir de 3 ans)** Ø **La moyenne section (à partir de 4 ans)** Ø **La grande section (à partir de 5 ans)**, l'équivalence du **Cours Préparatoire Première année : CP1** Ø **Le primaire du CP**, l'équivalence du **Cours Préparatoire Deuxième année : CP2** au **Cours Moyen Première année : CM1** Ø **Le collège (l'équivalence du CEG ou premier cycle secondaire)**, de la sixième en quatrième, et progressivement les années suivantes.

L'administration et l'équipe éducative sont composées d'enseignants et enseignantes pétris de savoirs, de connaissances, d'expériences, disponibles à l'attitude d'écoute à l'égard des élèves et de leurs besoins. **L'Ecole Internationale MARIAM** est un cadre idéal où l'éducation donnée prépare le développement harmonieux et total de l'apprenant quelque soit son âge, étant dotée des moyens qui lui permettront de se guider lui-même (**salle informatique, de l'internet, laboratoire, librairie, infirmerie etc...**)

A L'Ecole Internationale MARIAM, l'élève est doté des moyens qui lui permettront de construire sa personnalité, à l'aider à devenir adulte, maître de lui-même, à se former pour être apte, à se gouverner lui-même et non apte à être gouverné par les autres, dans la prise en charge de ses responsabilités à savoir : **l'exactitude, la régularité, la ponctualité, l'assiduité, l'humilité etc...** Dans ce but il est initié à l'anglais parlé et aux arts plastiques et aux arts culinaires dès le primaire, aux arts martiaux pour son développement psychomoteur et à tricoter. **A L'Ecole Internationale MARIAM**, les cours sont donnés en journées continues :

Ø **De 8 heures à 14 heures** à la maternelle, sauf mercredi et vendredi où les cours s'arrêtent à **12 heures**
Ø **De 7 heures 30 à 14 heures** au primaire, sauf mercredi où les cours prennent fin à **12 heures**, de même au secondaire. Des cantines sont mises à la disposition de chacune des sections. La discipline étant un moyen de favoriser au sein d'un groupe, d'une équipe, d'une communauté, un meilleur rendement au travail, elle commence par l'habillement, la tenue de son personnel. Une des raisons pour laquelle, à **L'Ecole Internationale MARIAM**, la tenue scolaire est exigée :

- o **le marron pour les culottes, les salopettes, les pantalons et les jupes ;**
- o **la couleur belge pour les chemises et les corsages.**

A L'Ecole Internationale MARIAM, malgré le confort, l'élégance, l'équipement, l'entretien, les portes sont ouvertes à toutes les couches sociales.

Les frais annuels de scolarité sont fixés à :

v **375 000 Francs CFA pour la maternelle**

v **420 000 Francs CFA pour le primaire**

v **480 000 Francs CFA pour le collège.** **A L'Ecole Internationale MARIAM**, c'est :

- La maîtrise dans l'équipe éducative et chez les apprenants,
- La rigueur dans la formation et l'encadrement,
- L'amour qui tisse les bonnes mœurs,

des relations transparentes, ce qui nous attribue le mot d'ordre : **DISCIPLINE – TRAVAIL - REUSSITE**

ECOLE INTERNATIONALE



MARIAM

MATERNELLE - PRIMAIRE - COLLEGE - LYCEE

Ouverture pour l'année académique 2014-2015

1. La toute Petite Section 2 à 3 ans
2. La petite Section 3 à 4 ans
3. La Moyenne Section 4 à 5 ans
4. La Grande Section 5 à 6 ans
5. Le primaire (CP-CE1-CE2-CM1-CM2)
6. Le collège 6^{eme}, 5^{eme}, 4^{eme}

LES ATOUTS

UN CADRE IDEAL, ADAPTE, STIMULANT AVEC INITIATION A L'ANGLAIS PARLE,
AUX ARTS PLASTIQUES, AU DEVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR (ARTS MARTIAUX...),
DECOUVERTE DE L'INFORMATIQUE ET DE L'INTERNET...
INITIATION AUX ARTS CULINAIRES DES LE PRIMAIRE.



B.P. 20259 Lomé-Togo Tél : 22 34 42 93 / 22 33 34 94

Email ; ecoleintermariam@yahoo.fr Site web; www.Ecoleinternationalemariam.com